

Association loi 1901 pour la défense de l'environnement du pays de Grignan et de l'enclave des Papes - APEG-

Siège Social Maison MILON -2 place Emile COLONGIN-Le Vialle - 84600 GRILLON.

PROCES VERBAL
Assemblée générale Ordinaire du 25 mars 2023

L'Assemblée générale ordinaire annuelle de l'Association pour la défense de l'environnement du pays de Grignan et de l'enclave des Papes - APEG- a été convoquée conformément aux dispositions de l'article 12 des statuts

Elle s'est tenue le 25 mars 2023 à GRILLON en présence des adhérents régulièrement convoqués, présents ou représentés selon liste d'émargement ci jointe.

Les votes s'effectuent à la majorité absolue des membres à jour de leur cotisation présents ou représentés.

ORDRE DU JOUR :

A) Rapport moral du Président

B) Rapport d'activité 2022 de l'association

C) Rapport financier 2022

D) Votes sur les points A, B,C, et quitus

E) Proposition de renouvellement partiel et élection de nouveaux membres du conseil d'administration : votes

F) Perspectives 2023

G) Questions diverses

En l'absence de Jean LUCHET, Président, souffrant, la séance est ouverte à 18 h 30 par Gérard Ait Khédache, vice président.

A) Rapport moral 2022 du Président

Geneviève LUCHET présente au nom du président Jean LUCHET, souffrant , son rapport moral évoquant les actions conduites par l'APEG depuis plus de 10 ans et dont il a assuré la présidence depuis 2011 avec « la volonté qui a été toujours la notre de faire connaître la bio diversité tout en luttant contre des projets destructeurs obéissant à des principes ou des

règles obsolètes. »

Il rappelle également les bouleversements apportés par la crise du COVID sur les adhérents et les évolutions internes récentes : nouvelle identité visuelle, changement de siège social apportant un surcroît d'indépendance aux actions de l'APEG, apport des nouveaux membres.

« Face à la maladie m'a obligé d'anticiper quelque peu ma décision », Jean LUCHET annonce sa démission, un peu anticipée, de ses fonctions de président, tout en se réjouissant des bonnes conditions réunies grâce à une nouvelle organisation en coprésidence.

Il confirme son intention de continuer à participer activement à la vie de notre association au sein du Conseil car « **la réussite de l'Apeg est ma fierté et la défense de la nature, de la biodiversité sont les grandes causes qui méritent un engagement sans faille de chacun d'entre nous.** »

B) Rapport d'activité 2022 de l'association

Patrick Faure et Jean Vepierre, vice présidents, présentent dans le cadre du rapport d'activité 2022 les différentes actions conduites par l'APEG.

Il est rappelé le cadre des interventions prioritaires de l'APEG définies lors de l'AGO 2022 et les actions s'y rapportant :

Réduire, trier et recycler les déchets : poursuite actions de sensibilisation sur le traitement des biodéchets

Préserver la biodiversité : faune, flore, en déclin très rapide

Participer activement à la transition énergétique

Nos relations dynamiques avec des associations qui poursuivent des buts similaires et ont développé des compétences complémentaires

La vie très riche de notre association en 2022 : changement siège social, logo, site internet, 20 ans de l'APEG...

C) Rapport financier 2022 de l'association

Thierry HEER trésorier, présente le rapport financier 2022, le détail des charges et produits, et le résultat de l'exercice (perte) s'élevant à 1379,59 €.

Les comptes 2022 de l'APEG sont joints en annexe 1.

D) Votes sur les points A, B,C, et quitus

Vote n° 1 : vote du rapport moral du Président

le rapport moral présenté pour 2022 a fait l'objet d'un vote avec les résultats suivants:

Abstentions : 0 – Votes contre: 0- Votes pour: UNANIMITE

Vote n° 2 : vote du rapport d'activité 2022

le rapport d'activité présenté pour 2022 a fait l'objet d'un vote avec les résultats suivants:

Abstentions : 0 – Votes contre: 0- Votes pour: UNANIMITE

Vote n° 3 : vote du rapport financier 2022

le rapport financier 2022 présenté a fait l'objet d'un vote avec les résultats suivants:

Abstentions : 0 – Votes contre: 0- Votes pour: UNANIMITE

Vote n° 4 : quitus donné au conseil d'administration pour l'année 2022

La résolution donnant quitus au conseil d'administration pour l'année 2022 a fait l'objet d'un vote avec les résultats suivants:

Abstentions : 0 – Votes contre: 0- Votes pour: UNANIMITE

E) Renouvellement partiel et élection de nouveaux membres du conseil d'administration (en application article 9 des statuts)

- Propositions de Candidatures au Conseil d'administration:

Cécile FRANCHINI (Grillon)

Francis ODIER (La Bégude de Mazenc)

Vote n° 5 : Élection de nouveaux membres du conseil d'administration

Les candidatures présentées ont fait l'objet d'un vote avec les résultats suivants pour chacun d'entre eux:

Abstentions : 0 – Votes contre: 0- Votes pour: UNANIMITE

-Renouvellements de membres du CA (en application article 9 des statuts):

Jean Paul Berger, Clotilde Burel, Marie France FEITH, Odile Ford, Thierry Heer, Elisabeth Maitre

Vote n° 6 : renouvellement de membres du conseil d'administration

Les renouvellements présentés ont fait l'objet d'un vote avec les résultats suivants pour chacun d'entre eux:

Abstentions : 0 – Votes contre: 0- Votes pour: UNANIMITE

L'assemblée générale adresse ses félicitations aux nouveaux membres et ses remerciements aux membres du CA démissionnaires ou ne se représentant pas:

Jack Dumont, Jean Luc Grauer, Jean Luc Legrand, Claudia Vergier,

La liste des membres du conseil d'administration de l'APEG après élection des nouveaux membres et renouvellements d'administrateurs est jointe en annexe 2

F) Perspectives 2023

Patrick Faure et Jean Vépierre, vice présidents, présentent les différentes orientations d'actions à conduire en 2023 par l'APEG.

Celles-ci porteront principalement sur :

- la défense locale de la biodiversité avec notamment l'organisation d'un cycle de plusieurs conférences sur « la biodiversité dans son jardin »

- la préservation des ressources en eau avec notamment des actions de sensibilisation des divers usagers seront déployées, notamment lors de notre participation à différentes manifestations (Foire de Nyons) pour tenter de préserver un usage équitable et adapté de la ressource en eau, en relais des mesures de restriction très précoces attendues prochainement.

G) Questions diverses

Des échanges s'instaurent avec les participants pour apporter quelques précisions sur divers sujets d'actualité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est clôturée à 20 h par Gérard Ait Khédache, vice président.

Liste des annexes

Annexe 1 : comptes 2022 de l'APEG

Annexe 2 : liste des membres du conseil d'administration de l'APEG après élection des nouveaux membres et renouvellements d'administrateurs par l'AGO du 25 mars 2023

certifié exact Grillon, le 12 avril 2023